

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20221214-D\_14\_12\_22\_34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2022

Affichage : 19/12/2022

**Délibération n°14-12-2022-034**

7.1 Décisions budgétaires

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 14 décembre 2022*

Date de convocation	8 décembre 2022
Date d'affichage	8 décembre 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	50 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 14 décembre à 18h00  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Aubin des Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 41 – M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Etaient représentés** : 0

**Pouvoirs** : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Christiane Van RYSSEL, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

**Etaient excusés** : 5 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Jean-Pierre TORCHÉ,

**Secrétaire de séance** : Mme Michèle LEGESNE.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## AP FC 2020 : RÉVISION N°3 DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « FONDS DE CONCOURS 2020 »

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°03-03-2020-027 en date du 3 mars 2020 relative à la création de l'autorisation de programme 20-07 AP FONDS DE CONCOURS 2020,

Vu la délibération n°14-12-2020-028 en date du 14 décembre 2020 relative à l'actualisation des fonds de concours 2020,

Vu les délibérations n°14-12-2020-031 et 15-12-2021-030 relative aux révisions de cette autorisation de programme,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** de la nécessité de mettre à jour l'autorisation de programme (AP) FONDS DE CONCOURS 2020 en reportant les crédits de paiement (CP) non consommés de 2022 sur le CP de 2023.

**DECIDE** de mettre à jour l'AP FONDS DE CONCOURS 2020 comme suit :

Montant de l'AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
324 324 €	22 966 €	131 261 €	30 560 €	139 537 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 14 décembre 2022

Pour extrait conforme

Le 15 décembre 2022

Le Président

M. Didier REVEAU